LIBERATION DES PRISONNIERS POLITIQUES

EN CATALOGNE

DROIT A L’AUTODETERMINATION

Dans la foulée de la déclaration unilatérale d’indépendance (DUI) par le Parlement Catalan, suivi de l’application de l’article 155 de la constitution de l’État espagnol par le gouvernement central avec le soutien du Parti populaire (PP), de Ciudadanos (C’s) du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) le 27 octobre, huit membres du gouvernement catalan ont été emprisonné-e-s de manière inconditionnelle et sans jugement, ils/elles risquent de 15 à 30 ans, voire 50 années de prison.

Cinq membres du gouvernement, dont le président Carles Puigdemont, ont quitté le territoire espagnol le 30 octobre pour se rendre à Bruxelles, où ils ont accepté de se présenter à la justice belge pour l’examen du mandat européen d’extradition. Ils ont été laissé-e-s en liberté mais risquent l'extradition.

L’incarcération des huit membres du gouvernement Catalan avait été précédée de celle, toujours sans jugement, de Jordi Sánchez et de Jordi Cuixart, respectivement président de l’Assemblée nationale catalane et d’Ómnium cultural, pour entrave à l’exercice des forces policières lors des perquisitions dans les services de la Generalitat et l’arrestation de 14 haut-fonctionnaires le 20 septembre.

Depuis mi novembre, Carme Forcadell, Présidente du Parlement catalan augmente le nombre de prisonnier-e-s politiques sans jugement.

Sur l’ensemble du territoire Catalan, se déroulent de nombreuses mobilisations pour exiger la libération des dix prisonnier-e-s politiques. Les Comités de défense de la République ont appelé à un « arrêt du pays », une grève générale convoquée par certains syndicats a eu lieu le 8 novembre, l’ANC et d’Ómnium cultural ont appelé à une grande manifestation le 11 novembre à Barcelone.

Au moment où se préparent de nouvelles élections à l’assemblée de Catalogne nous croyons indispensable :

* de réaffirmer le droit à l'auto détermination des peuples,
* donc de demander l’arrêt de la répression dans l’État Espagnol et la suspension de l’article 155,
* d'exprimer notre soutien avec les manifestations pour la libération des prisonnier-e-s politiques dans l’État espagnol
* d'appeler à des actions de solidarité en France, ainsi qu'à la mise en place d’un large mouvement de solidarité avec les mobilisations en Catalogne.

**REUNION PUBLIQUE**

**Avec Francis Viguié, syndicaliste**

**Jeudi 21 décembre à 19h**

**Salle A Malraux chemin bas d' Avignon, Nîmes**

A l’appel de : Solidaires, CNT, NPA, PCF, Ensemble ! Alternative libertaire